

## **AXE N°2 : la défense du droit d'auteur**

### **Activité 2 : étude de la *Lettre aux écrivains du XIXème siècle* d'Honoré de Balzac, 1834**

#### ***Exemples de questions***

1. Déterminez la situation d'énonciation en justifiant votre réponse à l'aide d'exemples.
2. De quelle « plaie de la pensée » est-il ici question ?
3. Que veut prouver Balzac en établissant un parallèle entre la balle de coton et les livres ? Montrez que ce rapprochement sert à mettre au jour un paradoxe inacceptable.
4. « *Si notre voix pouvait avoir plus d'étendue, si les masses intelligentes de l'avenir nous entendaient, il n'y aurait qu'un cri sur cette plainte; de toutes parts, on nous crierait : « Mais le pays vous protège, au moins? »* » Analysez la syntaxe de cette phrase en portant une attention particulière au discours rapporté et aux rapports logiques.
5. Comment Balzac met-il en évidence à la fin du texte (à partir de « L'étranger le plus odieusement, le plus ignoblement voleur ») l'ironie de la situation ?

#### **SYNTHÈSE**

6. En vous aidant des réponses précédentes, montrez dans un paragraphe argumenté que l'auteur tente de fédérer autour de lui une assemblée de « produ[cteurs] de l'intelligence » et de les inciter à défendre leurs droits.

## Extrait de la *Lettre aux écrivains du XIX<sup>ème</sup> siècle* d'Honoré de Balzac, 1834

*Dans sa Lettre aux écrivains du XIX<sup>ème</sup> siècle, Balzac tente de convaincre les jeunes auteurs de se réunir en collectif pour défendre les intérêts économiques et juridiques des travailleurs de l'esprit. Après avoir analysé le mal provoqué par le système de droit d'auteur mis en place à la Révolution, il s'intéresse dans un deuxième temps à une autre « plaie de la pensée ».*

Messieurs, notre exhérédation est infâme ; mais ne croyez pas que notre exhérédation soit la plus grande des plaies de la pensée. Il en est une autre plus hideuse, et dont ne rougissent ni l'Europe ni la France, intellectuellement plus grande que l'Europe, et qui ne la défendra pas contre la barbarie par ses armes seulement, mais aussi par ses écrits. La France désormais se battra d'une main, elle écrira de l'autre. Écoutez. Un marchand envoie-t-il une balle de coton du Havre à Saint-Pétersbourg, si quelque mendiant monté sur une barque y touche, ce mendiant est pendu. Pour obtenir un libre passage en tout pays à ce ballot, à ce sucre, à ce papier blanc, à ce vin, l'Europe entière a créé un droit commun. Ses vaisseaux, ses canons, sa marine, ses marins, toutes ses forces, sont aux ordres du ballot. Si quelque vaisseau marchand est pris, l'alarme est générale; on court sus au pirate; bientôt il est pris, il est pendu. Jusqu'à présent, la poésie seule a versé des larmes sur le sort d'un homme pour qui, si son drame tombe, le sifflet est une corde au bout d'une vergue. Mais un livre paraît-il, oh ! le livre est traité comme on traite le pirate. On court sus au livre ; il est avidement recherché, il est saisi dans ses langes, dans ses épreuves ; il est plus tôt contrefait qu'il n'est fait ; le pirate a son génie pour échapper au supplice, le génie dont le livre est empreint sert à le faire découvrir à ses bourreaux. L'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre, la France, avancent une main avide sur le livre; car, cette baraterie étant générale, la France a été obligée d'imiter les autres pays. Ainsi, pour le difficile produit de l'intelligence, le droit commun est suspendu en Europe, comme en France le Code est suspendu pour l'auteur. Si notre voix pouvait avoir plus d'étendue, si les masses intelligentes de l'avenir nous entendaient, il n'y aurait qu'un cri sur cette plainte; de toutes parts, on nous crierait : « Mais le pays vous protège, au moins? » Non! Le pays s'émeut pour ses forgerons, il tremble pour ses vigneron, il pleure comme une mère pleurerait sur ses enfants malades, à propos de ses cotons filés ; et, pour choyer ses forgerons et ses industriels, le pays a des douanes, un encouragement donné au statu quo, à la routine en industrie. Ainsi, dans sa sollicitude, le pays est intelligent pour ce qui est matériel; il est insensible pour tout ce qui est intelligent : ce pays est la France. Oui, messieurs, sachez-le bien, le tiers de la France se fournit de contrefaçons faites à l'étranger. L'étranger le plus odieusement, le plus ignoblement voleur, est notre voisin, notre soi-disant ami, le peuple pour qui nous avons donné ces jours-ci notre sang, nos trésors, à qui nous cédonos nos hommes de talent et de courage, et qui, pour nous remercier, a un avoir dans le compte de nos suicides, car ses vols, faits loin de nous, se changent ici en assassinats. Quand le pauvre libraire français vend à grand'peine un de vos livres à un millier de misérables cabinets littéraires, qui tuent notre littérature, le Belge, lui, en vend deux milliers au rabais à la riche aristocratie européenne. Et quelques jeunes gens élégants, amis des lettres, montrent en triomphe, au retour de leur voyage, les œuvres complètes de Victor Hugo achetées pour six francs. Le journal qui accueille cette lettre compte plus d'abonnés à sa contrefaçon qu'il n'en a lui-même. Notre pays a des douanes! A quoi servent les douanes? Quelle plaisanterie sont les douanes! S'il est une chose dont il soit facile d'interdire l'introduction, ne sont-ce pas les ballots de librairie? Eh bien, allez sur toutes nos frontières, et demandez vous-mêmes vos œuvres; vous les trouverez dans le domaine public, comme si vous étiez déjà mort.